

**ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE**

**MARCHE PUBLIC DE SERVICES**

**acte d’engagement (AE)**

**Maître d’ouvrage :**

Etablissement Public du Musée du Louvre (E.P.M.L.)

**DIRECTION DE LA MEDIATION ET DU DEVELOPPEMENTDES PUBLICS (DMDP)**

**OBJET :**

**RESTAURATION DU FONDS DU CABINET DES DESSINS**

**DU DEPARTEMENT DES ARTS GRAPHIQUES**

|  |
| --- |
| CADRE A REMPLIR PAR L’ADMINISTRATION |
| TITULAIRE: |
| N° DU MARCHE : 2025-162M |
| DATE D'ETABLISSEMENT DU PRIX INITIAL APPELEE « MOIS ZERO » : |
| Imputation budgétaire / cle de nomenclature : |
| TAUX AVANCE : |

**SOMMAIRE :**

[ARTICLE 1 – OBJET DU MARCHE ET DE L’ACTE D’ENGAGEMENT 3](#_Toc162363531)

[ARTICLE 2 – IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR 4](#_Toc162363532)

[ARTICLE 3 – DELAI DE PAIEMENT 4](#_Toc162363533)

[ARTICLE 4 – ENGAGEMENT DU CANDIDAT *(à compléter)* 4](#_Toc162363534)

[ARTICLE 5 – MONTANT *(à compléter)* 7](#_Toc162363535)

[ARTICLE 6 – DUREE DE VALIDITE DE L’OFFRE 8](#_Toc162363536)

[ARTICLE 7 – SOUS-TRAITANCE (à compléter, le cas échéant) 8](#_Toc162363537)

[ARTICLE 8 – NANTISSEMENT – CESSION DE CREANCE *(à compléter, le cas échéant)* 9](#_Toc162363538)

[ARTICLE 9 – DUREE DU MARCHE ET DELAIS D’EXECUTION 10](#_Toc162363539)

[ARTICLE 10 – PAIEMENT *(à compléter)* 10](#_Toc162363540)

[ARTICLE 11 – SIGNATURE DE L’OFFRE PAR LE CANDIDAT INDIVIDUEL OU, EN CAS GROUPEMENT, LE MANDATAIRE DUMENT HABILITE OU CHAQUE MEMBRE DU GROUPEMENT *(à compléter)* 11](#_Toc162363541)

[ARTICLE 12 – MISE AU POINT DU MARCHE / NEGOCIATION 13](#_Toc162363542)

[ARTICLE 13 – DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR 13](#_Toc162363543)

|  |
| --- |
| MARCHéS ET ACCORDS-CADRES  **ACTE D’ENGAGEMENT** |

*Alors qu’un acte d’engagement signé était autrefois requis de l’opérateur économique soumissionnaire lors du dépôt de son offre, sa signature n’est plus aujourd’hui requise qu’au stade de l’attribution du marché. Le présent formulaire (inspiré du* [*formulaire ATTRI1*](http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2016?language=fr) *disponible sur le site de la Direction des Affaires Juridiques du Ministère des finances et des comptes publics) est un modèle d’acte d’engagement qui doit être utilisé par le candidat à l’appui de son offre conformément au règlement de la consultation.*

*En cas de candidature groupée, un acte d’engagement unique est rempli pour le groupement d’entreprises.*

# ARTICLE 1 – OBJET DU MARCHE ET DE L’ACTE D’ENGAGEMENT

**◼** **Objet du marché :**

**Le présent marché a pour objet la restauration de dessins du Cabinet des dessins du département des Arts graphiques du musée du Louvre, à l’exception des œuvres à restaurer dans le cadre de demandes de prêt, des œuvres de très grands formats, des pastels, des miniatures et des albums.**

Ce marché est piloté par le Département des Arts Graphiques.

Les spécifications techniques des prestations sont définies dans le Cahier des Clauses Particulières en son article 6.

La prestation aura lieu à l’atelier de restauration du Département des Arts Graphiques du Musée du Louvre (C2RMF – Palais du Louvre Pavillon de Flore 75001 Paris).

**◼** **Procédure de passation :**

La présente consultation est passée selon la **procédure adaptée ouverte de services spécifiques et sociaux** en application des articles R. 2123-1 et R. 2123-4 du Code de la commande publique.

Le présent marché de services se réfère au cahier des clauses administratives générales des marchés publics de prestations intellectuelles (CCAG/PI) approuvé par arrêté du 30 mars 2021 (JORF n°0078 du 1 avril 2021), sauf dérogations énumérées au dernier article du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

**◼** **Forme d'exécution du marché :**

Le marché prend la forme d’un accord cadre mono-attributaire exécuté à travers l’émission de bons de commande au sens des articles R. 2162-1, R.2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique et traité à prix unitaires sur la base d’un bordereau de prix unitaire (BPU).

Les montants minimum et maximum de commande sur la durée totale du marché, soit 48 (quarante-huit) mois à compter de sa date de notification, sont les suivants :

- **Montant minimum**: 0 € HT

- **Montant maximum** : 480.000 € HT soit 120 000€ HT par période d’exécution

Les bons de commande sont émis au fur et à mesure des besoins en référence aux prix unitaires indiqués au bordereau des prix unitaires.

Le présent marché ne comporte pas de prestation supplémentaire éventuelle (PSE). Le présent marché ne fait pas l'objet d'un fractionnement en tranches au sens de l'article R. 2113-4 du Code de la commande publique.

**◼** **Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

|  |  |
| --- | --- |
| **92521000-9** | **Services de musées** |

# ARTICLE 2 – IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

**ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE**

75058 PARIS cedex 01

Numéro SIRET (N° SIREN + N° NIC) de l'acheteur public : 180046237 00012

APE : 9103Z

✓ **Nom, prénom, qualité du signataire du marché :**

**Madame Laurence des Cars,** Présidente-Directrice de l’établissement public du musée du Louvre, nommée par décret du 31 juillet 2021.

✓ **Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l’**[**article R. 2191-59**](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037729737&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) **du code de la commande publique, auquel renvoie l’**[**article R. 2391-28**](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037728411&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) **du même code (nantissements ou cessions de créances)*:***

**Madame Laurence des Cars**, Présidente-Directrice de l’établissement public du musée du Louvre.

✓ **Ordonnateur des dépenses :**

**Madame Laurence des Cars,** Présidente-Directrice de l’établissement public du musée du Louvre.

✓ **Comptable public assignataire des paiements** :

L’Agent Comptable de l’Etablissement Public du Musée du Louvre.

Adresse : Musée du Louvre - 75058 Paris cedex 01

# ARTICLE 3 – DELAI DE PAIEMENT

Le délai global maximum de paiement, sur lequel l’établissement public du musée du Louvre s’engage, est de 30 (trente) jours à compter de la date de réception de la demande de paiement.

Le dépassement du délai de paiement ouvre de plein droit et sans autre formalité pour le titulaire du marché au bénéfice d'intérêts moratoires, à compter du jour suivant l'expiration du délai, selon les modalités d'application prévues par les articles L2192-10 à L2192-15 et R2192-10 à R2192-36 du Code de la commande publique.

# ARTICLE 4 – ENGAGEMENT DU CANDIDAT *(à compléter)*

**4-1 : Entreprise unique :**

***Paragraphe à remplir lorsque le candidat se présente seul***

**Je soussigné** (nom, prénoms, qualité)**:** …………………………………………………………………………….

**agissant pour mon propre compte**  **agissant pour le compte de la société**

Nom de la société : ………………………………………………………………………………………………………

Adresse : ………………………………………………………………………………………………………………….

……………………………………………………………………………………………………………………………

Capital : ……………………………………………………………………………………………………………………

N° SIRET : ………………………. code NAF :…………………………………………………………………………

Téléphone : ……………………………..Télécopieur : ………………………………………………………………

**Courriel** ***(utilisé pour toute correspondance par voie électronique)*** :……………………………………………

Site internet : ……………………………………………………………………………………………………………

**agissant pour le compte de la personne publique candidate :**

Nom :……………………………………………………………………………………………………………………….

Adresse : ………………………………………………………………………………………………………………….

…………………………………………………………………………………………………………………………

Capital : ……………………………………………………………………………………………………………………

N° SIRET : ………………………. code NAF :…………………………………………………………………………

Téléphone : ……………………………..Télécopieur : ………………………………………………………………

**Courriel** ***(utilisé pour toute correspondance par voie électronique)*** :……………………………………………

Site internet : ……………………………………………………………………………………………………………

⮱ **Après avoir pris connaissance** de l’ensemble des éléments du DCE listés au règlement de la consultation, **du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP),** notamment de son article relatif à responsabilité sociétale des organisations (RSO) et des pièces contractuelles qui y sont mentionnées, et conformément à leurs clauses et stipulations,

⮱ **Après avoir établi la déclaration** prévue à l'article R 2143-3 du Code de la commande publique,

⮱ **Affirme** sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions de soumissionner découlant des articles R. 2143-3 et R. 2143-6 du Code de la commande publique,

⮱ **M'engage** sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations/travaux dont l'objet est défini ci-avant et à l’article 1 du CCAP, dans les conditions définies ci-après.

**4-2 : Groupement d’entreprises :**

***Paragraphe à remplir lorsque les entreprises se portent candidates sous forme de groupement***

***A remplir par les contractants***

**Nous soussignés,**

**1er contractant :**

Nom, prénoms, qualité…………………………………………………………………………………………………

Nom de la société :……………………………………………………………………………………………………….

Adresse : ……………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………

Capital : ……………………………………………………………………………………………………………………

N° SIRET : ………………………. Code NAF :…………………………………………………………………………

Téléphone : ……………………………..Télécopieur : ………………………………………………………………

**Courriel** ***(utilisé pour toute correspondance par voie électronique)*** :……………………………………………

Site internet : ……………………………………………………………………………………………………………

**agissant en tant que mandataire pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature en date du** .................................

du groupement solidaire  du groupement conjoint

mandataire solidaire

mandataire non solidaire

**2ème contractant***(à dupliquer le cas échéant, c’est-à-dire : A remplir autant de fois que de cotraitant)* **:**

Nom, prénoms, qualité…………………………………………………………………………………………………

Nom de la société :………………………………………………………………………………………………………

Adresse : …………………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………………………

Capital : …………………………………………………………………………………………………………………….

N° SIRET : ………………………. code NAF :………………………………………………………………………

Téléphone : ……………………………..Télécopieur : …………………………………………………………….

Courriel :…………………………………………………………………………………………………………………

Site internet : ……………………………………………………………………………………………………………

⮱**Après avoir pris connaissance** de l’ensemble des éléments du DCE listés au règlement de la consultation, **du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP),** notamment de son article relatif à responsabilité sociétale des organisations (RSO) et des pièces contractuelles qui y sont mentionnées, et conformément à leurs clauses et stipulations,

⮱**Après avoir établi la déclaration** prévue à l'article R 2143-3 du Code de la commande publique,

⮱**Affirmons** sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions de soumissionner découlant des articles R. 2143-3 et R. 2143-6 du Code de la commande publique,

⮱**Nous engageons** sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations/travaux dont l'objet est défini ci-avant et à l’article 1 du CCAP, dans les conditions définies ci-après.

**NB :** En cas de groupement solidaire, le paiement des prestations réalisées par chaque cotraitant ne peut se faire que si l’individualisation des prestations par cotraitant est définie. En conséquence, si la répartition des prestations n’est pas communiquée, les règlements s’effectueront vers un compte unique ouvert au nom du groupement ou vers celui du mandataire.

**4-3 : Petites et moyennes entreprises (PME) :**

Le candidat est une PME, au sens de l’article R 2151-13 du Code de la commande publique et de la recommandation 2003/361/CE de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises dans la réglementation applicable à la commande publique, si :

* l’effectif est inférieur à 250 personnes,
* le chiffre d’affaires annuel n’excède pas 50 millions d’euros ou dont le total du bilan annuel n’excède pas 43 millions d’euros,
* 25% ou plus de son capital ou de ses droits de vote ne sont pas détenus par une seule entreprise ou conjointement par plusieurs entreprises liées.
* 25% ou plus de son capital ou de ses droits de vote ne sont pas contrôlés, directement ou indirectement, par un ou plusieurs organismes publics ou collectivités publiques, à titre individuel ou conjointement.

**Le candidat est-il une PME ? *(cocher la case concernée – le cas échéant, en cas de groupement, répéter autant de fois que de cotraitants)***

OUI, je suis une PME  NON, je ne suis pas une PME

**4-4 : Interdiction d'attribuer tout marché public aux personnes de nationalité russe, ou aux personnes, organismes ou entités détenues par une personne russe :**

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l’honneur ne pas entrer dans l’un des cas d’exclusion prévus au règlement (UE) n°2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n°833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, à savoir :

* être un ressortissant russe ou une personne physique ou morale, une entité ou un organisme établi sur le territoire russe ;
* être détenu à plus de 50 %, et de ce manière directe ou indirecte, par une entité établie sur le territoire russe ;
* être une personne physique ou morale, une entité ou un organisme agissant pour le compte ou sur instruction d’une entité établie sur le territoire russe ou d’une entité détenue à plus de 50 % par une entité elle-même établie sur le territoire russe ;
* avoir recours aux capacités d’un sous-traitant, d’un fournisseur ou de toute entité se trouvant dans l’un des trois cas susmentionnés, et dont le montant de ses prestations représente plus de 10 % de la valeur du marché.

Afin d’attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n’est pas dans un de ces cas d’exclusion, cocher la case suivante :

# ARTICLE 5 – MONTANT *(à compléter)*

L’offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois défini au CCAP, dit mois d’établissement des prix « Mo ».

Il est rappelé que l'unité monétaire du marché est l'Euro (€).

Les prix comprennent tous les frais afférents à la bonne exécution des prestations/travaux. Aucun frais supplémentaire ne sera pris en compte.

Le marché est passé conformément aux dispositions des articles R2162-1 et suivants du Code de la Commande Publique, notamment l’article R2162-2 deuxième alinéa. Il donne lieu à la conclusion de bons de commande.

Les bons de commandes sont émis au fur et à mesure des besoins. Les quantités et la nature des prestations à exécuter au titre de chaque commande figurent sur chacun des bons de commande dans le respect des documents contractuels.

Le montant maximum par période d’exécution (marché reconductible) est le suivant :

|  |
| --- |
| Montant maximum H.T. |
| 120 000 € HT |

**◼** Les modalités de variation des prix sont fixées au CCP**.**

**◼** En cas de cotraitance, la répartition du montant prévisionnel est détaillée à l’article 10.3 du présent acte d’engagement précisant la répartition par cotraitant.

# ARTICLE 6 – DUREE DE VALIDITE DE L’OFFRE

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre **6 (six) mois** à compter de la date limite de réception des offres.

# ARTICLE 7 – SOUS-TRAITANCE (à compléter, le cas échéant)

*Directive pour la rédaction de cette clause*

* *Cette clause est obligatoire (prendre a ou b EN RAYANT LA MENTION INUTILE)*
* *le montant correspondant à la différence entre le montant du marché et le montant de l'ensemble des prestations sous-traitées, doit toujours être indiqué. (Voir c)*

**a)** - Je n'envisage / nous n’envisageons pas de sous-traiter.

**b)** - Cas d’une entreprise unique : J’envisage de sous-traiter et l’annexe\* au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans l’annexe constitue le montant maximal de la créance que le(s) sous-traitant(s) concerné(s) pourra(ont) céder ou présenter en nantissement.

- Cas d’un groupement d’entreprise : nous envisageons de sous-traiter et l’annexe\* au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que nous envisageons de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans l’annexe constitue le montant maximal de la créance que le(s) sous-traitant(s) concerné(s) pourra(ont) présenter en nantissement.

Chaque annexe\* (DC4) constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à cette(ces) annexe(s) est de :

Montant en euros H.T. ………………………………………………………..

Montant de la TVA ………………………………………………………..

Montant T.T.C. ………………………………………………………..

***\**** En cas de présentation d’un ou de plusieurs sous-traitants, le candidat fournit à l’appui (en annexe) du présent acte d’engagement un DC4 ([formulaire DC4](http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat) à reproduire si nécessaire : **1 exemplaire par sous-traitant**) pour chacun des sous-traitants. En cas de recours à la sous-traitance, les opérateurs économiques devront joindre les déclarations exigées à l’article R2193-1 du Code de la commande publique.

1. - Récapitulatif

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Intervenant** | **Nature des prestations exécutées** | **Montant HT des prestations** |
| Le Titulaire\*\* |  |  |
| Sous-traitant 1 |  |  |
| Sous-traitant 2\*\*\* |  |  |
| **TOTAL en EUROS** | |  |

**\*\*** Répartir entre co-traitants en cas de groupement d’entreprises

**\*\*\*** Rajouter des lignes si nécessaire

# ARTICLE 8 – NANTISSEMENT – CESSION DE CREANCE *(à compléter, le cas échéant)*

Le montant maximal de la créance que le titulaire pourrait céder ou présenter en nantissement est de *(montant total du marché diminué de la sous-traitance envisagée*) :

Titulaire ou mandataire :

Montant en euros H.T. ………………………………………………………..

Montant de la TVA ………………………………………………………..

Montant T.T.C. ………………………………………………………..

2ème contractant :

Montant en euros H.T. ………………………………………………………..

Montant de la TVA ………………………………………………………..

Montant T.T.C. ………………………………………………………..

Conformément à l'article R 2191-55 du Code de la commande publique et aux articles L 313-23 à L 313-34 du code monétaire et financier, toute notification de cession ou de nantissement relative au présent marché sera faite auprès de Monsieur l’Agent Comptable de l’Etablissement Public du Musée du Louvre.

# ARTICLE 9 – DUREE DU MARCHE ET DELAIS D’EXECUTION

Le marché est conclu à compter de sa date de notification pour une période d’un an. Le marché peut ensuite être reconduit trois (3) fois tacitement, chaque fois pour une période de 12 mois sans que la durée maximale ne puisse dépasser 48 mois.

Les modalités de reconduction sont précisées à l’article 4.1 du cahier des clauses particulières.

Le marché est conclu à compter de sa notification, conformément à l’article R.2182-4 du Code de la commande publique, pour la durée nécessaire à l’exécution des prestations et s’achève à la réception sans réserve de l’ensemble des prestations (y compris remise du rapport de conservation visé au présent contrat).

Conformément à l’article L. 2125-1 1°du Code de la commande publique, l’émission des bons de commande ne peut intervenir que pendant la durée de validité du marché. Cependant leur exécution peut se poursuivre jusqu’à trois mois au plus tard après la date de fin de validité du marché. Les bons de commande pourront être adressés jusqu’au dernier jour de validité du marché pour une exécution trois mois au plus tard après cette date limite de validité.

**Délais d’exécution des prestations**

Les délais d’exécution des bons de commande sont précisés à l’article 4.2 du cahier des clauses particulières.

# ARTICLE 10 – PAIEMENT *(à compléter)*

**Article 10-1 : Compte à créditer***(fournir un RIB)* **:**

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des bénéficiaires ci-dessous :

Titulaire ou mandataire :

- du compte ouvert au nom de:

- à l'établissement bancaire suivant :

- sous le numéro de compte :

- code établissement : code guichet : Clé RIB/RIP :

- BIC/IBAN

2ème contractant :

- Compte ouvert au nom de:

- Etablissement bancaire suivant :

- sous le numéro de compte :

- code établissement : code guichet : Clé RIB/RIP :

- BIC/IBAN

Toutefois, l’E.P.M. L se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

**REMARQUE :**

Indiquer les références d’un compte unique ou, lorsque le candidat est un groupement momentané d’entreprises comportant des demandes de paiement à des comptes séparés, les références du compte de chaque membre du groupement.

Les membres d’un groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous (art. 10.3) la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser.

Dans le cas d’un groupement solidaire, l’ouverture d’un compte unique au nom du mandataire du groupement solidaire est recommandée. Dans le cas contraire, le titulaire devra indiquer à l’article 10.3 du présent acte d’engagement la répartition exacte des montants entre les co-traitants.

**Article 10-2 : Avance** *(articles R. 2191-3 à R. 2191-10 du Code de la commande publique)* **:**

Je renonce au bénéfice de l'avance : NON OUI

*(Cocher la case correspondante.)*

**REMARQUE :**

En cas de non renseignement de ces mentions, l’avance est réputée refusée.

Le paiement de l’avance est soumis aux mêmes conditions que celles énoncées ci-dessus.

**Article 10-3 : Désignation des cotraitants et répartition des prestations** *(à compléter le cas échéant)*

***En cas de groupement d’entreprises conjoint[[1]](#footnote-1), la nature et le montant HT des prestations que chacun des membres du groupement s’engage à exécuter doivent être précisés dans le tableau ci-dessous.***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Désignation de membres du groupement*** | ***Prestations exécutées par les membres du groupement*** | |
| ***Nature des prestations concernées***  *(Indiquer la ou les référence(s) de l’unité d’œuvre)* | |
|  |  | |
|  |  | |
|  |  | |
|  |  | |
|  |  | |
|  | ***Total*** |  |

# ARTICLE 11 – SIGNATURE DE L’OFFRE PAR LE CANDIDAT INDIVIDUEL OU, EN CAS GROUPEMENT, LE MANDATAIRE DUMENT HABILITE OU CHAQUE MEMBRE DU GROUPEMENT *(à compléter)*

Fait en un seul original,

**11-1 – Signature de l’acte d’engagement par le candidat individuel :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

**11-2 – Signature de l’acte d’engagement en cas de groupement :**

Les membres du groupement d’opérateurs économiques désignent le mandataire suivant *(article R2142-23 du Code de la commande publique)*:

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]*

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

*(Cocher la case correspondante.)*

conjoint OU  solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire *(habilitation signée de chacun des membres à joindre en annexe)*, qui signe le présent acte d’engagement :

*(Cocher la ou les cases correspondantes.)*

pour signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

*(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)*

pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l’accord-cadre ;

*(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)*

ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d’engagement :

*(Cocher la case correspondante.)*

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l’accord-cadre ;

donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

*(Donner des précisions sur l’étendue du mandat.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

# ARTICLE 12 – MISE AU POINT DU MARCHE / NEGOCIATION

Le présent marché :

a fait l’objet d’une mise au point jointe en annexe [[2]](#footnote-2)

n’a pas fait l’objet d’une mise au point

a fait l’objet d’une négociation

n’a pas fait l’objet d’une négociation

# ARTICLE 13 – DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Le présent acte d’engagement est constitué de :**  *Indiquer, parmi les annexe(s) énumérée(s) ci-après, celles qui constituent le présent acte d’engagement* | Oui | Non |
| * ANNEXE N°1 – Bordereau des prix unitaire ; |  |  |
| * ANNEXE N°… relative à la présentation d’un sous-traitant (formulaire DC4) ; |  |  |
| * ANNEXE N°… relative à la réponse du candidat à une demande de précisions ou de compléments sur la teneur de son offre (formulaire OUV7) ; |  |  |
| * ANNEXE N°… relative à la mise au point du marché public ; |  |  |
| * Autres : préciser : |  |  |
| * ANNEXE N° : |  |  |
| * ANNEXE N° : |  |  |

**Est acceptée la présente offre pour valoir acte d’engagement**

A Paris, le …………………………………

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur

1. *Lorsque le candidat est un groupement solidaire comportant des demandes de paiement à des comptes séparés, la répartition du montant des prestations devra également être clairement identifiée entre les membres du groupement.* [↑](#footnote-ref-1)
2. La Personne Représentant le pouvoir adjudicateur cochera la situation concernée. [↑](#footnote-ref-2)